Henkel AG & Co. KGaA
Henkelstr. 67
40589 Düsseldorf

Allemagne

Téléphon +49 211 797 0
e:

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les données relatives à la sécurité et à la réglementation fournies dans le présent RDS sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les informations des fournisseurs que nous n'avons pas vérifiées de manière indépendante. En raison des diverses applications possibles et des conditions d'application et de travail indépendantes de notre volonté, il se peut que la présente fiche de données de sécurité ne réponde pas aux exigences que vous pourriez avoir en vertu des lois et réglementations applicables. Par conséquent, les données fournies ici ne vous dispensent pas de procéder à votre propre évaluation des risques avant toute utilisation dans votre production ou avant l'application d'un produit Henkel. En particulier, nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'adéquation de nos produits aux processus de production concernés dans les conditions de travail spécifiques et aux objectifs et résultats de traitement prévus. Les dernières informations mises à jour sur les produits Henkel, y compris, mais sans s'y limiter, les fiches techniques et les fiches de sécurité, doivent être consultées avant l'utilisation des produits Henkel. Veuillez noter que nous ne vérifions pas les exigences en matière d'importation/exportation qui s'appliquent à vous dans le cadre des systèmes juridiques locaux. La responsabilité de la légalité des importations et des exportations de nos produits incombe exclusivement à l'importateur ou à l'exportateur concerné - Henkel, en tant qu'entreprise de fabrication, ne connaît pas les circonstances individuelles des importations et des exportations de nos clients et n'est donc pas en mesure d'évaluer les exigences réglementaires, y compris, mais sans s'y limiter, les restrictions à l'importation et/ou les obligations correspondantes, telles que les exigences de notification, etc.

Henkel ne peut exclure que certaines substances puissent être présentes sous forme de traces d'impuretés accidentelles (non ajoutées intentionnellement au produit). De telles analyses de traces d'impuretés dans les produits ne sont pas effectuées dans le cadre des procédures habituelles de Henkel.

Les informations contenues dans ce document s'appliquent au mieux de nos connaissances concernant le produit à la date à laquelle il a quitté nos locaux. Henkel n'est pas tenu de mettre à jour ces informations."

INTERDICTIONS ET RESTRICTIONS

Annexe XVII de REACH de l'UE

À notre connaissance, ce produit contient la ou les substances indiquées ci-dessous, telles qu'énumérées dans l'Annexe XVII en vigueur du règlement REACH (CE) n° 1907/2006, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids. Veuillez s'il vous plaît verifier les détails ainsi que l'applicabilité de la restriction correspondante dans l'entrée concernée.

Annexe XIV de REACH de l'UE

Au mieux de nos connaissances, ce produit ne contient pas de substances figurant dans la version actuelle de l'annexe XIV (substances soumises à authorisation) à un pourcentage superieur ou égale à 0,1% en poids.

SVHC DE L'UE REACH

Au mieux de nos connaissances, ce produit ne contient pas de substances figurant dans la version actuelle de la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à un pourcentage superieur ou égale à 0,1% en poids.

EU RoHS

À notre connaissance actuelle, ce produit ne contient aucune des substances réglementées énumérées dans la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS), JO 13.02.2003 ; en particulier son article 4, tel que modifié en dernier lieu par la directive déléguée de la Commission (UE) 2015/863 dans des concentrations supérieures aux limites spécifiées dans cette directive.

Statut de L'Inventaire

Pays	Inventaire	Statut de L'Inventaire
USA	TSCA 8(b)	Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).
USA		Certaines substances figurant dans l'inventaire chimique américain peuvent faire l'objet d'une règle ou d'une ordonnance promulguée par l'EPA en vertu de la TSCA. Ces substances peuvent faire l'objet de restrictions liées à la fabrication, à l'importation, à la transformation, à l'utilisation ou à l'élimination. Pour déterminer si une substance contenue dans ce produit est soumise à une réglementation ou à une ordonnance TSCA, veuillez consulter la fiche de données de sécurité américaine ou contacter le responsable de la Sécurité des produits & affaires reglementaires(PSRA) Henkel.
Canada	DSL	Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.
Chili	SQI	Veuillez contacter votre représentant local Henkel.
Colombie	INSQUI	Veuillez contacter votre représentant local Henkel.
L'Europe	REACH	Veuillez contacter votre représentant local Henkel.
Suisse	CHEM-O	Veuillez contacter votre représentant local Henkel.
Royaume-Uni	UK REACH	Veuillez contacter votre représentant local Henkel.
Turquie	KKDIK	Veuillez contacter votre représentant local Henkel.
Australie	AIIC	Tous les composants figurent ou sont exemptés de figurer dans l'inventaire australien des produits chimiques industriels ou introduits dans le cadre de l'AICIS.
China	IECSC	Tous les composants figurent ou sont exemptés de figurer dans l'inventaire des substances chimiques existantes (IECSC) en Chine (IECSC).
Japon	ENCS	Tous les composants figurent ou sont exemptés de figurer sur la liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS).
Japon	ISHL	Tous les composants sont répertoriés ou exemptés de répertoires en vertu de la loi japonaise sur la sécurité et la santé industrielles (ISHL).
Corée du Sud	KECI	Tous les composants sont répertoriés ou sont exemptés de figurer dans l'inventaire coréen des produits chimiques existants (KECI). Veuillez contacter votre représentant local Henkel.
Nouvelle Zélande	NZIOC	Veuillez contacter votre représentant local Henkel.
Philippines	PICCS	Tous les composants figurent ou sont exemptés de figurer dans l'inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS).

Pays	Inventaire	Statut de L'Inventaire
Taiwan	TCSI	Tous les composants figurent ou sont exemptés de figurer dans l'inventaire des produits chimiques existants de Taïwan (TCSI). Veuillez contacter votre représentant local Henkel.

SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES

Au mieux de nos connaissances, après contrôle de plausibilité de la formulation du (des) produit(s) susmentionné(s), à la date à laquelle les produits ont quitté les locaux, la présence de substances est la suivante : (Remarque : la liste ci-dessous contient à la fois des substances individuelles et des groupes de substances. Si "Oui" est indiqué pour un groupe de substances, cela signifie qu'une ou plusieurs substances du groupe sont présentes.)

Substances	Limite	Disponible
Amiante	0,1 % (w/w)	Non
Colorants azoïques formant certaines amines aromatiques	0,1 % (w/w)	Non
Benzène	0,1 % (w/w)	Non
2-(2H-benzotriazole-2-yl)-4,6-ditertpentylphénol (UV-328)	1 ppm	Non
2-benzotriazole-2-yl-4,6-di-tert-butylphénol	0,1 % (w/w)	Non
C9-C21 Acides perfluorocarboxyliques à longue chaîne (PFCA), leurs sels et composés apparentés	0,1 % (w/w)	Non
PFCA C9-C14, leurs sels et substances apparentées	25 ppb	Non
Paraffines chlorées dont la longueur de la chaîne C est comprise entre C14 et 17 et dont la teneur en chlore est égale ou > 45 %	0,1 % (w/w)	Non
Esters phosphatés chlorés (TDCPP, TCEP, TCPP)	0,1 % (w/w)	Non
Dechloran Plus	1 ppm	Non
fumarate de dimethyle	100 ppb	Non
formaldéhyde	0,1 % (w/w)	Non
Matériaux halogénés (Cl & Br & F)	0,1 % (w/w)	Oui
hexabromocyclododécane	100 ppm	Non
hexachlorobenzène	10 ppm	Non
Hexachlorobuta-1,3-diène	100 ppm	Non
Composés organostanniques (DBT, DOT, TBT, TPT)	0,1 % (w/w)	Non
Substances appauvrissant la couche d'ozone (ODSs)	0,1 % (w/w)	Non
pentachlorobenzène	50 ppm	Non
SPFO/PFOS et ses composés	1 ppm	Non
SPFO/PFOS(Acide perfluorooctane sulfonique) et sels	25 ppb	Non
PFOA, ses sels et substances apparentées	25 ppb	Non
Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) conformément à la section 6(h) du TSCA	0,1 % (w/w)	Non
PFHxS, ses sels et substances apparentées	25 ppb	Non
Phtalate (DEHP,BBP,DBP,DIBP)	0,1 % (w/w)	Non

Dibenzo-p-dioxines et dibenzofuranes polybromés	0,1 % (w/w)	Non
Biphényles polychlorés (PCBs)	50 ppm	Non
Dibenzofuranes polychlorés (PCDF)	5 ppb	Non
Dibenzo-p-dioxines polychlorés (PCDD)	5 ppb	Non
Naphtalènes polychlorés (PCNs)	10 ppm	Non
Polychloroterphényles (PCTs)	50 ppm	Non
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (PAH)	1 ppm	Non
Substances radioactives	0,1 % (w/w)	Non
Paraffines chlorées à chaîne courte (C10-13)	0,1 % (w/w)	Non
Silicones et composés	0,1 % (w/w)	Non
Retardateurs de flamme bromés spécifiés (PBBs, PBDEs)	0,1 % (w/w)	Non
Antimony et composés*	0,1 % (w/w)	Non
Arsenic et composés*	0,1 % (w/w)	Non
Cadmium et composés*	0,01 % (w/w)	Non
Chrome et composés*	0,1 % (w/w)	Non
Cobalt et composés*	0,1 % (w/w)	Non
Plomb et composés*	0,1 % (w/w)	Non
Mercure et composés*	0,1 % (w/w)	Non
Nickel et composés*	0,1 % (w/w)	Non

* Ces seuils n'excluent pas la disponibilité des déclarations de contact alimentaire conformément aux règlements applicables.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Henkel ne donne aucune garantie et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité et la validité des informations fournies dans ce RDS. Toute responsabilité résultant des informations contenues dans ce RDS et de tout autre conseil écrit ou oral donné pour ce produit est expressément exclue. Cette limitation de responsabilité ne s'applique pas en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de notre part, en cas de décès, de blessure ou d'atteinte à la santé dus à notre manquement et en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles, s'il y en a, dues au manquement de HENKEL. La responsabilité de HENKEL en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles est toutefois limitée au remboursement des dommages prévisibles et typiques du contrat, à moins que notre responsabilité ne soit engagée en raison d'une intention ou d'une négligence grave, d'un décès, d'une blessure ou d'une atteinte à la santé, ou en vertu de la législation applicable en matière de responsabilité.